

Déclaration liminaire UNSA Aviation Civile **(CSA du SCR – 28 septembre 2026)**

Madame la Secrétaire générale de la DGAC,

Le 8 septembre dernier, les représentants du personnel ont dit NON, unanimement, au projet de réorganisation « temporaire » de la division Finances du SIR/OI.

Nous voici pourtant, vingt jours plus tard, de nouveau réunis pour examiner quasiment la même problématique.

Alors posons clairement la question : à quoi sert un vote unanime des représentants du personnel si, au bout du compte, il suffit d'organiser une seconde consultation pour pouvoir passer outre ?

Nous connaissons les règles. Le CSA n'est pas une instance de codécision et l'administration conserve le pouvoir de décider.

Mais respecter la procédure ne suffit pas à faire vivre le dialogue social.

Un dialogue social dans lequel les représentants du personnel peuvent parler, alerter, argumenter, voter unanimement contre un projet... mais où l'administration peut finalement décider seule de le mettre en œuvre reste un dialogue profondément déséquilibré.

Aujourd'hui encore, le CSA devrait rendre un avis défavorable à ce projet. Peut-être, une nouvelle fois, à l'unanimité.

Madame la Secrétaire générale, entendez ce vote. Et surtout : n'organisez pas la disette sous prétexte de vouloir nous éviter la famine !

Car ce qui se passe au SIR/OI n'est pas, pour l'UNSA-Administratifs, une simple réorganisation temporaire.

C'est du bricolage.

Un bricolage rendu nécessaire par un manque d'anticipation de l'administration, et dont les personnels doivent aujourd'hui supporter les conséquences.

Nous refusons que l'exception devienne la règle.

Nous refusons que cette méthode serve demain de modèle pour les autres SIR.

Et nous refusons qu'une organisation présentée comme « temporaire » finisse, comme trop souvent, par s'installer durablement.

C'est pourquoi l'UNSA votera une nouvelle fois contre ce projet à La Réunion, conformément à la position exprimée par les personnels administratifs concernés.

Mais ce dossier révèle un problème plus large.

Les personnels administratifs de la DGAC décrochent.

Ils décrochent en matière de rémunération.

Ils décrochent en matière de reconnaissance.

Et ils ont trop souvent le sentiment de regarder passer les mesures indemnitaires dont bénéficient d'autres catégories de personnels !

Nous avons déjà dénoncé l'écart qui se creuse entre personnels techniques et personnels administratifs dans le cadre du protocole en cours.

Et les mesures concernant le BIA pour les personnels assurant le contrôle à la DGAC ont été vécues, par de nombreux adjoints et assistants, comme une nouvelle claque.

Car rappelons-le : les personnels administratifs de catégories B et C figurent parmi les agents les moins rémunérés de la DGAC.

Jusqu'où faudra-t-il que l'écart se creuse pour que leur situation devienne enfin une priorité ?

La période électorale qui s'ouvre doit permettre de poser cette question avec force.

L'UNSA-Administratifs sera au rendez-vous.

Pour défendre les personnels administratifs.

Pour défendre leur rémunération.

Pour défendre leur reconnaissance.

Et pour rappeler qu'à la DGAC, aucune catégorie de personnels ne doit être laissée sur le bord du chemin.

Je vous remercie de votre attention.

Au nom de l'équipe UNSA,
Gilles Grall